Master 2 Sciences cognitives parcours ergonomie

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE BORDEAUX -COLLÈGE SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Service formation continue 05.40.00.25.74 formation.continue.st@u-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Bac+4 dans le secteur d'activité Sur dossier pour autres diplômes et VAE / VAP L'accès en deuxième année est ouvert aux candidats titulaires de 60 crédits du Master ou après validation d'un diplôme du domaine correspondant. Étudiants titulaires d'un titre d'accès ou en cours de cycle à l'étranger, toutes les informations sur la page dédiée du site de l'université de Bordeaux.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

L'objectif du parcours " Ergonomie"est de former des ergonomes possédant une capacité d'intervention généraliste dans une diversité de situations de travail (situations industrielles, secteurs des services – notamment services de santé - transports, bâtiment, secteurs industriels, associations de maintien dans l'emploi ou de réinsertion des personnes en situation de handicap), avec un accent mis sur la contribution des ergonomes à la conduite de projets.

Contenu et modalités d'organisation

Le programme du parcours Ergonomie est basé sur la réflexion conduite à l'échelon européen pour la définition des critères du Titre d'Ergonome Européen en exercice (dits critères HETPEP). Cette réflexion menée par les sociétés européennes d'ergonomie comporte deux points forts : - les ergonomes doivent posséder un ensemble large de connaissances sur le fonctionnement de l'homme, sur les organisations, et sur les processus de conception, - les ergonomes doivent être capables de s'insérer dans une équipe de conception, travaillant à la création d'espaces de travail, de dispositifs techniques et/ou organisationnels. Les compétences à acquérir à l'issue de la spécialité ergonomie sont celles permettant aux futurs ergonomes : - d'analyser une demande d'entreprise relative à des dysfonctionnements ou à un projet ; - de construire le cadre contractuel, social et méthodologique d'une intervention ; - de conduire une analyse de l'activité d'opérateurs dans toutes sortes de situations de travail ; - de traduire les résultats des analyses en repères utiles pour une équipe de conception ; - d'accompagner un processus de conception ou de reconception, en interaction avec les autres acteurs ; - d'évaluer leurs forces et faiblesses professionnelles, de percevoir la nécessité d'une formation professionnelle permanente ; - de valoriser leur activité aussi bien vis-à-vis des responsables d'entreprise que de la communauté professionnelle internationale. Pour en savoir plus sur le contenu, suivez ce lien : (Onglet Organisation) http://www.u-bordeaux.fr/formation/2016/PRMA_45/sciences-cognitives

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

Master mention sciences cognitives - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

COMPTE Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
			UNIVERSITE DE		Contrat	
00174672	du 07/09/2020 au 31/08/2021	Talence (33)	BORDEAUX - COLLÈGE SCIENCES ET TECHNOLOGIES		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00234375	du 01/09/2021 au 23/09/2022	Talence (33)	UNIVERSITE DE BORDEAUX - COLLÈGE SCIENCES ET TECHNOLOGIES		Contrat app MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro

